Critères d'appréciation de la valeur professionnelle

Ces critères peuvent être adaptés à chaque collectivité\établissement et à chaque catégorie de personnel, en fonction de la nature des tâches et du niveau de responsabilité

Résultats professionnels et réalisation des objectifs							
Critère	A	B	C		Critère	A	B	C
Implication dans le travail					Fiabilité et qualité de travail effectué			
Capacité à concevoir un projet					Rigueur			
Capacité à conduire un projet					Initiative			
Capacité à mettre en application un projet					Assiduité			
Respect des délais et des échéances					Ponctualité			
Sens de l'organisation					Disponibilité			

Les compétences professionnelles et techniques							
Critère	A	B	C		Critère	A	B	C
Connaissance de l'environnement professionel					Respecter les règles de fonctionnement de l'administration			
Connaissances règlementaires					Application des directives			
Entretenir et développer ses compétences					Autonomie			
Expression écrite et orale					Adaptabilité			
Nouvelles technologies					Réactivité			
Respect des normes et procédures					Anticipation, innovation			
Régularité dans le travail								

Les qualités relationnelles							
Critère	A	B	C		Critère	A	B	C
Capacité de travailler en équipe					Sens de l'écoute			
Relation avec la hiérarchie					Esprit d'ouverture au changement			
Relation avec les usagers (politesse, courtoisie, ...)					Capacité à partager et diffuser l'information			
Aptitude relationnelle dans l'environnement professionnel					Respect des principes du service public			
Discrétion professionnelle								

Capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions du niveau supérieur							
Capacité	A	B	C		Aptitude	A	B	C
D'organisation					A déléguer et contrôler			
De pilotage					Au dialogue, communication et négociation			
D'analyse et de synthèse					Informer et former les collaborateurs			
A valoriser les compétences indiv. et collectives					A faire des propositions			
A fixer des objectifs								
A prendre et faire appliquer des décisions								
A conduire une réunion à identifier des priorités								
A Animer une équipe								
A évaluer des résultats								
A réaliser un projet								
A concevoir et conduire un projet								
A prévenir et arbitrer les conflits								